



Commission Régionale Futsal SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°27

Réunion du lundi 12 & mardi 13 janvier 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL – SENIORS MASCULINS

Régional 2

Poule B

53404102 AVICENNE ASC 1 / VUE D'ENSEMBLE 1 du 31/01/2026.

La Commission accueille réception des courriels d'AVICENNE ASC et de la Mairie de PONTOISE.

Ce match est reporté au samedi 14/02/2026.

53404106 VLG FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 07/02/2026.

La Commission accueille réception du document Municipal d'indisponibilité du gymnase et du courriel du club de VLG FUTSAL.

Ce match est reporté à une date ultérieure.

Régional 3

Poule D

53404593 SOFA 93 1 / MARCOUVILLE CITY CP 2 du 10/01/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de MARCOUVILLE CITY CP.

53404607 MARCOUVILLE CITY CP 2 / LA CUATRO FUTSAL 2 du 24/01/2026.

La Commission demande au club de MARCOUVILLE CITY CP de bien vouloir lui faire un retour sur cette demande :

Suite à l'indisponibilité de la salle CC du gymnase Omnisport Philippe Hémet., la Commission demande à MARCOUVILLE CITY CP de proposer :

- Soit un gymnase de repli.
- Soit une autre date dans la même semaine de compétition (du 19 au 25 janvier 2026) - – compte tenu des délais de prévenance, l'accord de LA CUATRO FUTSAL pourra être solliciter en fonction de la date proposée.

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS FEMININES**

Régional 2**Poule D****54736992 MARCOUVILLE CITY CP 1 / CLICHY FUTSAL 1 du 18/01/2026.**

En l'absence de retour de MARCOUVILLE CITY CP sur les demandes précédentes et suite à l'indisponibilité du gymnase le 18/01/2026, ce match est reporté au dimanche 08/02/2026 (les 2 équipes étant exemptes ce jour-là).

54737000 MARCOUVILLE CITY CP 1 / ASNIERES FUTSAL 92 1 du 01/02/2026.

La Commission demande au club de MARCOUVILLE CITY CP de bien vouloir lui faire un retour sur cette demande :

Suite à l'indisponibilité de la salle CC du gymnase Omnisport Philippe Hémet., la Commission demande à MARCOUVILLE CITY CP de proposer :

- Soit un gymnase de repli.
- Soit une autre date dans la même semaine de compétition (Semaine du 26 au 31 janvier 2026).

COUPE NATIONALE U18 FUTSAL

Finales Régionales : matchs à jouer le week-end des 31 janvier et 1^{er} février 2026
4 équipes – 2 matchs.

Important :

Pour ce dernier tour régional, les clubs recevant devront obligatoirement proposés un gymnase avec une tribune.

Epreuve :

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but. Les deux équipes exécutent chacune cinq tirs au but conformément aux dispositions mentionnées au point n°3 de la Loi 10 des Lois du Jeu de Futsal.

Arbitrage :

Pour ces rencontres, il sera désigné 2 Arbitres officiels, à la charge des 2 clubs.

Indisponibilité gymnase :

En cas de gymnase indisponible, le club recevant doit proposer un gymnase de repli dans la même semaine sinon la rencontre sera inversée.

ordre des matchs	club recevant	c/	club visiteur	Temps de jeu
Match n°1	PARIS ACASA FUTSAL (R1)	c/	GARGES DJIBSON (R2)	2x25mn
Match n°2	MARCOUVILLE CITY CP (R2)	c/	LES ETOILES DE MOUSSY (R3)	2x25mn

55372787 MARCOUVILLE CITY CP / LES ETOILES DE MOUSSY du 31/01/2026.

La Commission informe le club de MARCOUVILLE CITY CP que le gymnase P. Hémet est indisponible le 31/01/2026 (courriel Mairie de PONTOISE) ; elle invite le club à l'informer des possibilités d'accueil de

cette rencontre (gymnase de repli, changement horaire coup d'envoi, match le dimanche 01/02/2026...) ; et rappelle qu'un gymnase doté d'une tribune est obligatoire pour ce tour.

Informations 1^{er} tour fédéral :

Les 1/8èmes de Finale se dérouleront le samedi 07/03/2026.

Les clubs qualifiés devront mettre à disposition un gymnase classé Futsal 2 s'ils sont désignés club recevant.

**CHAMPIONNAT REGIONAL
U18 FUTSAL****Régional 2****Poule B****53406461 MARCOUVILLE CITY CP 1 / AFC ILE ST DENIS 1 du 24/01/2026.**

La Commission demande au club de MARCOUVILLE CITY CP de bien vouloir lui faire un retour sur cette demande :

Suite à l'indisponibilité de la salle CC du gymnase Omnisport Philippe Hémet., la Commission demande à MARCOUVILLE CITY CP de proposer :

- Soit un gymnase de repli.
- Soit de décaler cette rencontre au dimanche 25/01/2026.

Régional 3**Poule A****54783779 DIAMANT FUTSAL 1 / SPORTING CP 2 du 18/01/2026.**

Demande de DIAMANT FUTSAL pour avancer le match au samedi 17/01/2026 à 16h00 au gymnase du Lac d'EVRY COURCOURONNES.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du SPORTING CP à transmettre au plus tard le vendredi 16/01/2026 – 12h00.

Courriel de SAINT MAURICE AJ - 550378

La Commission prend note des courriels du club et des Mairies de SAINT MAURICE et MAISONS ALFORT :

Elle fixe le coup d'envoi des matchs suivant à 16h30 :

Le 08/02/2026 – 54784063 SAINT MAURICE AJ 1 / ARTISTES FUTSAL 1.

Le 22/02/2026 – 54784065 SAINT MAURICE AJ 1 / ROSNY FUTSAL CLUB 1.

Le 08/03/2026 – 54784100 SAINT MAURICE AJ 1 / PARIS ACASA 2.

Le 22/03/2026 – 54784077 SAINT MAURICE AJ 1 / LEM 1.

Le 12/04/2026 – 54784090 SAINT MAURICE AJ 1 / BVE FUTSAL 3.

Elle demande au club de confirmer l'horaire du coup d'envoi pour le match ci-dessous (le match est fixé à 16h30 par défaut) :

Du 19/04/2026 avancé au **15/03/2026** – 54784103 SAINT MAURICE AJ 1 / TORCY EU FUTSAL 2.

Elle reste en attente d'un gymnase de repli pour le match ci-dessous (s'agissant de la dernière journée il ne peut pas être reporté) :

Le 24/05/2026 – 54784116 SAINT MAURICE AJ 1 / AULNAY FUTSAL 1.

Poule C**54784155 AVICENNE ASC 1 / PIERREFITTE FC 1 du 10/01/2026**

La Commission prend connaissance du courriel d'AVICENNE ASC et du compte rendu de la permanence téléphonique.

Elle reste en attente du rapport de l'arbitre officiel.

Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A – 54783792 BVE FUTSAL 2 / SPORTING CP 2 du 11/01/2026

**CRITERIUM REGIONAL
U16 FUTSAL****Informations:****Dernière journée : week-end des 17/18 janvier 2026.**

En cas de gymnase indisponible pour cette dernière journée, la rencontre sera automatiquement inversée sur le créneau mis à disposition par l'adversaire.

Poule A**54784355 CRETEIL FUTSAL 1 / ALMATY BOBIGNY FUTSAL 1 DU 17/01/2026**

Demande de CRETEIL FUTSAL pour décaler le coup d'envoi à 17h00 (au lieu de 12h00).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ALMATY BOBIGNY FUTSAL à transmettre au plus tard le vendredi 16/01/2026 – 12h00.